



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Préoccupations des infirmières libérales

Question écrite n° 15882

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur les préoccupations exprimées par les infirmières libérales, notamment celles regroupées au sein du Collectif des infirmiers libéraux en colère des Hauts-de-France. Ce collectif a récemment organisé une opération escargot pour attirer l'attention sur leur situation, marquée par un mécontentement grandissant face à plusieurs difficultés professionnelles. Ces professionnels de santé soulignent un manque de reconnaissance de la part des pouvoirs publics, exacerbé par des conditions financières de plus en plus précaires, notamment en raison de l'inflation. Les revendications exprimées sont restées, à ce jour, sans réponse satisfaisante. Ces revendications comprennent, entre autres, la revalorisation des actes infirmiers, de l'indemnité forfaitaire de déplacement et de l'indemnité kilométrique, la reconnaissance de la pénibilité de leur travail, ainsi que des inquiétudes vis-à-vis de la concurrence déloyale liée à l'attribution de certaines de leurs prérogatives à d'autres intervenants. Elle souhaiterait savoir quelles actions il compte engager, ou a déjà engagées, pour répondre aux attentes des infirmières libérales et améliorer leur situation professionnelle ; la reconnaissance de leur travail et la juste rémunération de leurs services sont essentielles pour assurer la pérennité et la qualité des soins à domicile.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Maquet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15882

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [5 mars 2024](#), page 1537

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)